

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

EAST ANGUS (Ville de)
M. David Fournier
200 St-Jean est
East Angus, Québec
JOB 1R0
Tél.: (819) 560-8482

Certificat : **2226207**
Demande d'analyse : NA
Date du rapport: 2019-01-16
Projet client : Analyses selon RQEP
Bon de commande : 2924
Chargé de projets : Nancy Vézeau : 514-332-6001 #5117
Adresse courriel : nancyvezeau@labenvironeX.com


Données sur le prélèvement


Échantillon EnvironeX : 3891955	Nom du réseau : East Angus	
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X0009347	Chlore résiduel libre : 0.45
Nature : Eau potable	Région Adm. : 05	Chlore résiduel total : 0.63
Nom du préleveur : Dany Chartray	Code lieu prél. : 1	Chloramine : NA
Date de prélèvement: 2019-01-08		Résultat pH : NA
Date de réception: 2019-01-09		Température à la réception (°C) : 5.0
Lieu du prélèvement : 1 Willard		
Info. supplémentaires : NA		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Trihalométhanes	Oui	CHM40/ILCE22			2019-01-11		QC
Chloroforme			0.5	µg/L			
Bromodichlorométhane			0.4	µg/L			
Dibromochlorométhane			0.3	µg/L			
Bromoforme			<0.2	µg/L			
Somme des trihalométhanes			1.1	µg/L			80
Récupération (%)			<>	-----			
D4-1,2-Dichloroéthane (%)			98	%			
D8-Toluène (%)			97	%			
4-Bromofluorobenzène (%)			103	%			

Commentaires de l'échantillon

Commentaires du certificat : C.C :
Dany Chartray : dchartray@aquatech-inc.com

Approuvé par : 
Chahrezede Guelailia, B.Sc.Chimiste 2014-110
Superviseure technique, Site de Longueuil



■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.